Rastier, François, « L’art du témoignage » p. 157-172

La littérature de l’extermination ne statue guère sur le genre de ses écrits : un poème peut témoigner au même titre qu’un roman, un récit ou un journal, mais il le fait autrement, selon les capacités expressives de son genre. Parmi les premiers écrits parus sur l’expérience des camps, David Rousset sous-titra « roman » *Les Jours de notre mort*, Robert Antelme « récit » *L’espèce humaine*. Levi n’indiqua rien ; cette absence de mention témoigne sans doute d’une interrogation sur le caractère littéraire de *Si c’est un homme*. Cependant, dès qu’un auteur entre dans le canon, comme ce fut le cas pour Levi, il faut bien pour la machine enseignante le conformer aux catégories préexistantes, sans s’aviser de leur incongruité : ainsi *Si c’est un homme*, entré depuis peu au programme des classes terminales en France, y voisine avec les *Confessions* de Rousseau et les *Mémoires d’Outre-tombe*, dans la catégorie des biographies. P. 164

Réfs : Wieviorka, Annette. *L’Ère du témoin*. Paris : Plon, rééd. Hachette, 1998